Association des opticiens du Canada
Publicité et services

– CARTE DE TARIFS –

Association des opticiens du Canada
2706 - 83 Garry Street
Winnipeg, Manitoba R3X 1S9
CANADA
Tél. 1-800-847-3155 ; 204-982-6060 Fax. 204-947-2519 Courriel. canada@opticians.ca

Vous souhaitez étendre la portée de votre entreprise, produit ou marque? Vous souhaitez partager vos connaissances et votre expertise? VOUS ÊTES AU BON ENDROIT... LISEZ CECI!

Si les options ci-dessous ne répondent pas à vos besoins, contactez-nous pour discuter de la meilleure solution pour vous - on est très flexibles.

---

1 BANNIÈRE SITE WEB

2 000 $ + TPS par trimestre

Limité à un maximum de quatre (4) entreprises par trimestre.

- Bannière de page d'accueil sur les sites Web de l'AOC pour le trimestre réservé.
- Bannière des autres pages des sites Web de l'AOC pour le trimestre réservé.
- Bannières alternant avec un maximum de quatre (4) autres bannières d'entreprises pour le trimestre réservé.
- Bannière présente sur les sites opticians.ca et oaclive.ca.
- La bannière peut inclure un lien vers une adresse URL définie par l'entreprise.

**Le site de l'AOC existe en anglais et en français.*

2 PUBLICITÉ DÉFILANTE (Portail des opticiens)

2 000 $ + TPS par trimestre

Limité à un maximum de quatre (4) entreprises par trimestre.

- Pour plus de visibilité, la publicité défilante est placée sous les liens d'accès aux services de l'AOC les plus utilisés.
- Publicité défilante alternant avec un maximum de quatre (4) annonces d'autres entreprises pour le trimestre réservé.
- La publicité peut inclure un lien vers une adresse URL définie par l'entreprise.

**Le Portail des opticiens de l'AOC existe en anglais et en français.*

Pour plus d'informations, veuillez contacter Dalie Schellen dschellen@opticians.ca ; Tél 1-800-847-3155, 204-982-6060

3 PUBLICITÉ STATIQUE (Portail des opticiens)

1 000 $ + TPS par mois

Limité à une (1) entreprise par mois.

- Publicité située au sein du Portail des opticiens de l'AOC.
- Publicité constante durant tout le mois réservé.
- La publicité peut inclure un lien vers une adresse URL définie par l'entreprise.

**Le Portail des opticiens de l'AOC existe en anglais et en français.*

4 BANNIÈRE PUBLICITAIRE (Bulletin d'information virtuel)

Bannière supérieure : 400 $ + TPS par bannière centrale du bulletin d'information : 300 $ + TPS par bulletin d'information

Limité à un maximum de deux (2) bannières publicitaires par bulletin d'information (c.-à-d. 1 bannière supérieure, 1 bannière centrale).

- Diffusion mensuelle aux membres de l'AOC (12 éditions).
- Diffusion à tous les opticiens de la base de données de l'AOC une (1) fois par trimestre.
- La bannière peut inclure un lien vers une adresse URL définie par l'entreprise.

**Le bulletin d'informations de l'AOC est diffusé en anglais et en français.*

5 ARTICLE PUBLICITAIRE (bulletin d'information virtuel)

800 $ + TPS par article publicitaire

Limité à un (1) article par bulletin.

- Diffusion mensuelle aux membres de l'AOC (12 éditions).
- Diffusion à tous les opticiens de la base de données de l'AOC une (1) fois par trimestre.

**Le bulletin d'informations de l'AOC est diffusé en anglais et en français.*

6 ARTICLE ÉDUCATIF

(Bulletin d'information virtuel)

200 $ + TPS par article

Limité à un (1) article par bulletin.

- Diffusion mensuelle aux membres de l'AOC (12 éditions).
- Diffusion à tous les opticiens de la base de données de l'AOC une (1) fois par trimestre.
- Pour être admissible, l'AOC doit confirmer qu'il s'agit bien d'un article à contenu éducatif.

**Le bulletin d'informations de l'AOC est diffusé en anglais et en français.*

7 SERVICES D'ACCRÉDITATION

2 500 $ - Tarif régulier (contenu fourni au minimum 45 jours avant l'événement)

3000 $ - Tarif délais serrés (contenu fourni moins de 45 jours avant l'événement)

Prix par conférence, incluant la livraison par voie électronique d'un maximum de 5 événements de la même conférence.

- Contenu envoyé au NACOR, au COO, à la CCOA et au CCP pour accréditation.
- Des certificats FC seront envoyés à tous les participants.
- Des certificats FC seront téléversés sur les profils des opticiens figurant dans la base de données de l'AOC (et seront accessibles à tout moment par les opticiens).
- Le logo de l'entreprise figurera sur les certificats.

8 COURRIELS DE DIFFUSION

LIMITÉ AUX PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION DES OPTICIENS DU CANADA.

9 BANNIÈRE PUBLICITAIRE

(Adhésion à l'AOC et communication d'événements)

LIMITÉ AUX PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION DES OPTICIENS DU CANADA.